

Strasbourg, le 31 août 2017  
[tpvs19f\_2017.docx]

**T-PVS (2017) 19**

CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE  
ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

**Comité permanent**

37<sup>e</sup> réunion  
Strasbourg, 5-8 décembre 2017

---

**1<sup>RE</sup> RÉUNION DU  
GROUPE RESTREINT D'EXPERTS  
DE LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE ET DU CHANGEMENT  
CLIMATIQUE**

---

14-15 juin 2017  
Bureau du Conseil de l'Europe, Paris, France

**- RAPPORT DE RÉUNION –**

*Note du Secrétariat*  
*Direction de la citoyenneté démocratique et de la participation*

Le Comité permanent est invité à:

- prendre note du rapport de la 1<sup>re</sup> réunion du Groupe restreint d'experts du changement climatique et de la diversité biologique, les 14-15 juin 2017 à Paris (France);
- prendre note du mandat adopté pour le Groupe restreint d'experts [document T-PVS (2017) 18];
- prendre note des propositions suivantes du Groupe restreint d'experts:
  - assortir de dispositions financières le Programme de travail 2018-2019 pour élaborer des évaluations de la vulnérabilité des espèces d'envergure européenne,
  - développer un format de rapport sur les actions menées par les Parties dans la mise en œuvre des standards de la Convention en matière de changement climatique. Le format devrait être centré sur les résultats, prenant en compte aussi bien les informations qualitatives que quantitatives quant aux progrès accomplis à l'échelle nationale et permettant l'échange d'expériences et enseignements entre les Parties. Ce rapport devrait être fait tous les deux ans ;
  - développer des synergies entre la Convention de Berne et l'Accord EUR-OPA risques majeurs,
  - organiser en 2018 une réunion commune du Groupe d'experts des zones protégées et des réseaux écologiques et du Groupe d'experts de la diversité biologique et du changement climatique, afin d'examiner des questions comme la gestion adaptative des zones protégées.

## **1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Gianluca Silvestrini, Directeur de la Division des risques majeurs et de l'environnement, ouvre la réunion et annonce aux participants que, depuis le début de l'année, la Convention de Berne et l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA) font partie de la même nouvelle Division. Cette Division « Risques majeurs et Environnement » appartient elle-même à un nouveau service baptisé « Direction de la Culture, de la Nature et du Patrimoine », placé sous la direction de M. Eladio Fernández-Galiano.

M. Silvestrini souhaite la bienvenue aux délégués nationaux des Parties contractantes et les remercie de leur disponibilité pour contribuer à la planification des activités futures de la Convention en matière de changements climatiques et de sauvegarde de la diversité biologique. Il salue également le soutien décisif des experts, des représentants d'ONG et des consultants en faveur du programme de la Convention relatif au changement climatique et souhaite la bienvenue à leurs délégués présents à cette réunion.

Après un tour de table de présentation des participants, l'ordre du jour de la réunion est adopté (annexe 1). La liste des participants figure à l'annexe 2.

## **2. PROGRAMME DE LA CONVENTION DE BERNE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Mme Iva Obretenova, Secrétaire de la Convention de Berne, présente les travaux de la Convention dans le domaine du changement climatique, qui ont débuté en 2009. Toutes les initiatives actuellement mises en œuvre dans ce domaine sont le fruit du Programme de travail récemment adopté par la Convention en matière de changement climatique.

Elle rappelle le Groupe restreint d'experts a été créé pour faciliter la sélection d'actions prioritaires, et planifier et orienter leur mise en œuvre pratique. Un classement des activités par ordre de priorité s'impose en raison du nombre considérable de questions auxquelles la Convention est confronté et de ses maigres moyens. Elle rappelle enfin que le Groupe restreint d'experts se réunira une année sur deux, en alternance avec le Groupe d'experts complet composé des délégués des gouvernements.

M. Silvestrini fait observer que le Conseil de l'Europe s'oriente vers une planification et des rapports davantage orientés sur les résultats, et que le Comité des Ministres exige désormais que le Secrétariat évalue comment ses travaux influencent concrètement les pratiques et politiques nationales des Etats membres. Cela suppose un suivi plus régulier et orienté sur les résultats de la mise en œuvre des recommandations adoptées dans le cadre de la Convention.

## **3. MANDAT DU GROUPE RESTREINT D'EXPERTS ET OBJECTIFS DE LA RÉUNION**

Le Secrétariat présente une note de réflexion [document [T-PVS/Inf \(2017\) 10](#)] communiquée aux participants préalablement à la réunion, qui rappelle les réalisations passées de la Convention en rapport avec le changement climatique et propose un projet de mandat pour le Groupe restreint d'experts.

Les participants décident que le Groupe restreint devrait apporter un soutien dans la planification et la réalisation des rapports des Parties en élaborant des listes de contrôle, des formulaires de rapports en ligne et des orientations, dans la mesure du possible. Le Groupe devrait également promouvoir la mise en place d'un lien clair entre les rapports des Parties et les normes futures préparées par la Convention sous forme de Recommandations ou de Résolutions. Le Groupe décide également que les demandes de rapports devraient être limitées au minimum, compte tenu de la charge sans cesse croissante que les rapports font peser sur les autorités nationales et les maigres ressources humaines disponibles.

Le Groupe restreint d'experts approuve le mandat proposé par le Secrétariat [document T-PVS (2017) 18].

#### **4. IDENTIFIER DES SYNERGIES ET D'ÉVENTUELLES INITIATIVES CONJOINTES CONVENTION DE BERNE/ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS**

M. Silvestrini présente les activités de l'[Accord EUR-OPA Risques majeurs](#), une plate-forme visant à promouvoir la coopération entre les Etats membres pour améliorer la prévention et la protection face aux grandes catastrophes naturelles ou technologiques. Les travaux techniques et scientifiques de l'Accord s'articulent autour des activités des Centres nationaux spécialisés pour améliorer la sensibilisation et la résilience du public aux risques majeurs.

Il insiste sur l'opportunité qu'offre la réunion de mener une réflexion sur les synergies possibles entre Berne et EUR-OPA à l'avenir. Il propose d'envisager l'examen de thèmes comme les solutions basées sur la nature dans la réduction des risques de catastrophes et le rôle des services des écosystèmes dans l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ceux-ci pour une telle collaboration future.

M. Fabrice Renaud, de l'Institut pour l'Environnement et la Sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, présente les travaux de la plate-forme du Partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophes ([Partnership for Environment and Disaster Risk Reduction \(PEDRR\) Platform](#)) sur les écosystèmes pour une adaptation et une réduction des risques de catastrophe. L'Institut pour l'Environnement et la Sécurité humaine, qui dépend des Nations Unies, est l'un des 22 partenaires de la Plate-forme, aux côtés de l'Accord EUR-OPA. A l'issue d'une présentation des diverses activités de la Plate-forme et de ses membres, il souligne que le rôle de la restauration de la diversité biologique et des écosystèmes est aujourd'hui largement reconnu en matière de réduction des risques de catastrophe, ce qui contribue à générer un environnement politique très favorable pour le développement d'activités sur le terrain.

Il salue l'idée d'une recherche de convergence entre les approches et des synergies entre l'agenda de la sauvegarde de la diversité biologique de la Convention de Berne et celui de l'Accord EUR-OPA et propose l'appui de la plate-forme PEDRR pour leur réalisation. Il souligne que la CDB et la Convention de Ramsar sont déjà des partenaires actifs de la plate-forme PEDRR, notamment parce que les approches fondées sur les écosystèmes doivent prendre en compte les changements dans les habitats, la diversité et la répartition des espèces, etc.

Au cours de la discussion qui s'ensuit, le Groupe restreint conclut que, dans un premier temps, le lancement d'activités conjointes Berne/EUR-OPA :

- devrait porter sur la collecte d'informations sur les initiatives de chacun des centres spécialisés d'EUR-OPA dans le domaine de la restauration des écosystèmes et des solutions fondées sur la nature. Cela permettrait à terme d'établir une carte des Centres capables de réaliser des activités pour la Convention de Berne sur le terrain;
- dans un deuxième temps, ces informations pourraient être publiées en ligne et même analysées pour faciliter les échanges d'expériences et de pratiques.

#### **5. LE POINT SUR LES ACTIVITÉS MENÉES AU PLAN NATIONAL EN RAPPORT AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

Les Représentants des Parties contractantes présentent oralement les mesures et initiatives prises au plan national en matière d'évaluation de la vulnérabilité des espèces face au changement climatique, de gestion adaptative des zones protégées et de communication.

L'**Albanie** a récemment préparé un projet de loi sur le changement climatique comprenant, pour la première fois, un chapitre consacré aux rapports entre la diversité biologique et le changement climatique et au rôle des services des écosystèmes.

Plusieurs projets de recherche lancés dans le pays ont un lien avec le changement climatique, et notamment celui qui vise à renforcer la résilience du littoral albanais à partir d'une évaluation de la vulnérabilité des écosystèmes côtiers. L'Albanie évoque toutefois un manque de structures de coordination et préconise le développement d'initiatives de renforcement des capacités et d'échanges d'expériences.

La **France** met actuellement en œuvre son [2<sup>e</sup> Plan national d'adaptation au changement climatique](#), qui met fortement l'accent sur 1) l'identification de bonnes pratiques et de manières de les incrémenter, 2) l'amélioration de la connaissance des impacts du changement climatique sur les zones protégées, 3) l'association des acteurs locaux à la gestion des zones protégées et 4) l'amélioration de la résilience des villes. En 2016, le pays a également adopté la nouvelle [Loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages](#). Des boîtes à outils ont été élaborées sur les impacts du changement climatique et des mesures efficaces envisageables pour en atténuer les conséquences et s'y adapter, notamment des solutions fondées sur la nature.

La **République slovaque** ne réalise actuellement aucune évaluation de la vulnérabilité des espèces, et ne prend pas de mesures pour mettre en place une gestion adaptative dans les zones protégées. Ce n'est que récemment que la problématique du changement climatique a commencé à être étudiée par un service spécial du ministère de l'Environnement qui collabore spécifiquement avec le CCNUCC. Malheureusement, il s'agit principalement d'une équipe d'ingénieurs, et les approches fondées sur les écosystèmes ne sont pas encore envisagées. Le Service national de Protection de la Nature dispose depuis peu de compétences en matière de changement climatique, et deux de ses agents travaillent désormais aux priorités et aux mesures recommandées par les diverses Conventions du domaine de la diversité biologique et par l'UE.

Le Service national de Protection de la Nature a lancé une évaluation de la vulnérabilité de certains habitats et espèces, mais ses spécialistes se heurtent à l'existence d'une multitude d'approches et de méthodologies. Ils aimeraient bénéficier d'orientations pratiques sur les méthodologies les plus pertinentes.

En 2015, la **Norvège** a terminé sa dernière Liste rouge, qui fait le point sur environ 25 000 espèces. Le changement climatique y figure plus fréquemment comme une pression importante, notamment pour les espèces menacées. La Norvège étudie également l'impact du changement climatique sur les espèces du point de vue de la gestion, notamment pour diverses espèces de saumon, même si elles ne figurent pas dans la Liste rouge. Le pays s'est en outre constitué un « index de la nature norvégienne » comportant 300 indicateurs de l'état des écosystèmes.

700 des 2 000 zones protégées du pays bénéficient d'un plan de gestion. Étant donné que divers types de structures sont responsables de leur gestion, la Norvège s'efforce de simplifier le système grâce à un outil Internet ciblant uniquement les besoins précis en matière de mesures de gestion. Elle est également très consciente de la nécessité de nouvelles aires protégées, notamment pour les espèces migratoires. Le pays envisage, par conséquent, de proposer de nouveaux sites boisés pour y créer des zones protégées.

Tout comme la République slovaque, l'**Italie** évalue la vulnérabilité des espèces à la lumière des Directives Habitats et Oiseaux. Elle a soumis son 3<sup>e</sup> rapport national en décembre 2013 pour la période 2007-2012 et prépare actuellement le 4<sup>e</sup> rapport, qui couvrira la période 2013-2018.

Plusieurs manuels sur la vulnérabilité des espèces sont disponibles (en italien) sur le portail Internet de l'[ISPRA](#). Un inventaire des impacts du changement climatique sur les écosystèmes devrait paraître cette année et, d'après les conclusions préliminaires sur les scénarios de changement climatique, les zones protégées du Réseau Natura 2000 risquent de ne plus offrir d'habitats adaptés à 56 % des espèces. Difficile toutefois de dire à quelle échéance.

Une plate-forme de connaissances est également proposée sur le portail du ministère de l'Environnement ; elle couvre 8 domaines thématiques, dont la nature et la diversité biologique et le changement climatique. Le changement climatique et la diversité biologique sont actuellement conçus comme deux domaines distincts, mais leur fusion est envisagée.

## **6. HARMONISATION DES RAPPORTS DES PARTIES CONTRACTANTES SUR LES RECOMMANDATIONS PERTINENTES DE LA CONVENTION DE BERNE EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE**

Le Prof. Brian Huntley, qui fait depuis longtemps profiter le Conseil de l'Europe et la Convention de son expertise, évoque les expériences passées en matière de collecte d'informations sur les initiatives des Parties. Il épingle les lacunes des méthodes utilisées et présente un bref document

d'orientation [T-PVS/Inf (2015) 13] décrivant les principales recommandations pour l'organisation des futurs rapports. Il ajoute qu'il est extrêmement difficile de faire une synthèse de la manière dont les recommandations de la Convention sont mises en œuvre s'il n'existe pas de format standard pour les rapports.

Les participants discutent des orientations proposées et reconnaissent la nécessité d'organiser les rapports de manière structurée pour faciliter les analyses ultérieures. Par contre, tout questionnaire élaboré aux fins des rapports devrait être assorti d'une liste de termes et de définitions visant à faciliter la collecte des données par les Parties. Il propose que tout nouveau format de rapports soit testé par un petit nombre de Parties volontaires, dont les commentaires seraient pris en compte avant de généraliser leur utilisation.

Certains participants évoquent la possibilité d'élaborer un système de notation du type « feux tricolores » des efforts des pays (voire de leurs résultats, si l'on dispose au préalable d'un état des lieux clairement défini) pour atteindre certains objectifs ; d'autres font observer qu'il serait extrêmement long de réaliser un tel outil et d'obtenir son adoption par toutes les Parties.

Le Groupe d'experts retient les caractéristiques suivantes pour les futurs rapports:

- ils devraient être bisannuels;
- ils devraient être organisés autour des intitulés du document d'orientation [document T-PVS/Inf (2015) 13];
- un projet de formulaire devrait être élaboré avec le concours de consultants extérieurs (si possible le Prof. Huntley);
- le Groupe restreint devrait être invité à commenter le projet de formulaire et, si possible, à le tester avec des pays volontaires, avant sa diffusion auprès de toutes les Parties;
- il doit mettre l'accent sur les résultats, comporter des informations qualitatives et quantitatives sur les progrès réalisés au plan national et favoriser autant que possible l'apprentissage entre les Parties;
- une section introductive devrait expliquer les motifs de la demande de rapport;
- il doit être assorti d'orientations sur la manière de répondre aux questions et d'interpréter les termes, selon les besoins.

## **7. SOUTIEN AUX PARTIES CONTRACTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ET MESURES**

### **7.1 Evaluation de la vulnérabilité des espèces protégées par la Convention de Berne**

M. Christopher Wheatley fait une présentation détaillée de sa récente analyse des méthodes les plus couramment utilisées pour évaluer la vulnérabilité des espèces face au changement climatique. M. Wheatley a comparé pas moins de 12 méthodes différentes, fondées tant sur des caractéristiques que sur des tendances. Ses travaux seront prochainement publiés dans une revue spécialisée validée par des pairs. M. Wheatley recommande à la Convention et à ses Parties disposant de bonnes données de référence sur les espèces visées de privilégier les méthodes fondées sur les tendances, qui donneront les meilleurs résultats si elles sont régulièrement appliquées, comme un processus itératif.

Le Groupe restreint discute longuement de la manière d'exploiter les conclusions de toute évaluation de la vulnérabilité, et des possibilités d'adapter les modèles actuellement disponibles pour l'évaluation de la vulnérabilité des habitats.

Le Groupe restreint d'experts décide que:

- les Parties devraient être encouragées à réaliser leurs bilans nationaux de vulnérabilité à l'aide de méthodes basées sur les tendances s'ils disposent de bonnes données de référence sur les groupes d'espèces envisagés, et à recourir aux approches orientées sur les caractéristiques que, dans des cas exceptionnels, quand les données de référence sont insuffisantes;

- les Parties qui réalisent déjà de telles évaluations devraient le signaler à la Convention afin d'éviter les doubles emplois et le gaspillage d'efforts et de moyens; ce point devrait être pris en compte pour le futur formulaire dont l'élaboration est envisagée (voir les conclusions au point 6 de ce rapport);
- la Convention devrait solliciter le concours de chercheurs comme M. Wheatley pour la réalisation de diverses évaluations de la vulnérabilité des taxons au plan européen;
- les évaluations d'envergure européenne devraient prendre comme point de départ les listes des Annexes à la Convention de Berne;
- la collaboration du Groupe de spécialistes sur le changement climatique de la CSE de l'UICN devrait être sollicitée pour la production d'évaluations à l'échelle européenne, et le Groupe d'experts devrait inviter un membre de ce groupe de spécialistes de la CSE de l'IUCN;
- une coopération serait souhaitable avec la CAF de l'Arctique, l'AEE et les projets et initiatives menés par l'UE, comme l'initiative MAES de l'UE de cartographie des services des écosystèmes;
- la Convention devrait prévoir, dans son Programme de travail 2018-2019, des fonds pour l'élaboration d'évaluations de la vulnérabilité des espèces inscrites aux Annexes à la Convention de Berne.

## **7.2 Promotion de la gestion adaptative des zones protégées**

M. Simon Duffield, de *Natural England*, présente les activités de cette institution gouvernementale consultative dans la promotion du développement de la gestion adaptative des zones protégées. Il précise en outre la différence de définition entre l'adaptation et la gestion adaptative.

La clé du développement de la gestion adaptative réside dans un suivi régulier (si possible à intervalles de 5 ans) du statut de conservation des espèces et des habitats et d'une bonne prise en compte du changement climatique dans le système de surveillance.

Au cours de la discussion qui s'ensuit, les participants présentent les diverses difficultés auxquels ils se heurtent au niveau national dans leurs efforts (ou tentatives) de mise en œuvre de la gestion adaptative: 1) identification des causes sous-jacentes à toute évolution de statut de conservation, 2) définition des conditions favorables et de la nécessité de prendre en compte certains changements, 3) implication des secteurs socio-économiques pertinents, etc.

Le Groupe restreint décide qu'il est nécessaire:

- d'organiser une réunion plénière commune des Groupe d'experts du Conseil de l'Europe sur le changement climatique et sur les zones protégées, si possible en 2018;
- de participer à l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion commune;
- de formuler des conseils sur les possibilités d'inscrire à l'ordre du jour de cette réunion commune la coopération avec EUR-OPA sur les solutions fondées sur les écosystèmes en matière de RRC;
- d'inviter le Comité permanent de la Convention à envisager des fonds pour l'organisation de la réunion commune des Groupes d'experts dans son Programme de travail 2018-2019.

## **8. COMMUNICATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE**

M. Olly Watts, de la *Royal Society for the Protection of Birds (RSPB)*, introduit cette partie par la présentation d'un contexte pour les discussions et de quelques questions que le Groupe est invité à examiner, concernant les possibilités d'améliorer la communication sur le changement climatique et la diversité biologique afin de favoriser la sauvegarde de la nature.

Le Groupe restreint d'experts discute en particulier de la communication sur le rôle de la diversité biologique dans l'adaptation au changement climatique et dans l'atténuation de ses conséquences. Certains participants soulignent l'importance de veiller à ce que la communication cible les solutions pratiques face aux conséquences négatives du changement climatique, en s'adressant simultanément à des acteurs des divers secteurs socio-économiques concernés. La communication sur les solutions

fondées sur les écosystèmes dans l'atténuation des impacts du changement climatique ont fait leurs preuves ces dernières années.

Quelques participants insistent sur l'importance de sensibiliser les acteurs locaux et le grand public. D'autres mentionnent divers problèmes auxquels se heurte la communication d'informations scientifiques sur l'importance des approches fondées sur les écosystèmes, et notamment l'imperméabilité aux chercheurs des services gouvernementaux de communication et le manque de soutien pour passer de la science aux preuves.

A l'issue d'une longue discussion, le Groupe décide:

- que toute communication sur la problématique de la diversité biologique du changement climatique doit s'appuyer sur des mots et des messages minutieusement choisis, et sur des faits illustrant pourquoi le changement climatique est un problème pour la nature, qui a des répercussions sur la qualité de la vie des personnes;
- qu'il est important de cibler les faiseurs d'opinion et les médias susceptibles de diffuser les informations converties en nouvelles;
- qu'il faut s'adresser au grand public avec des histoires illustrant l'impact du changement climatique sur leur vie tout en lui indiquant le rôle qu'il peut jouer;
- de cibler les populations urbaines, qui ont peu de rapports avec la nature, et de leur montrer comment un environnement urbain peut devenir un point chaud de la diversité biologique;
- de veiller à ce que toute campagne soit organisée parallèlement à une grande manifestation, comme les conférences ou réunions des Parties d'autres Conventions des domaines de la diversité biologique et de l'environnement.

## **9. QUESTIONS DIVERSES**

Néant.

## Annexe 1



**1<sup>e</sup> réunion du  
Groupe restreint d'experts  
de la diversité biologique et du changement climatique**

14-15 juin 2017  
Bureau du Conseil de l'Europe à Paris,  
55 Avenue Kléber (Métro Boissière)

**ORDRE DU JOUR**

**MERCREDI 14 JUIN 2017**

HEURE	POINT DE L'ORDRE DU JOUR	DOCUMENTS PERTINENTS ET RÉSULTATS ATTENDUS
9H00- 9H15	<p><b>1. OUVERTURE DE LA RÉUNION ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR</b></p> <p>Paroles de bienvenue de Gianluca Silvestrini, Chef de la Division Risques majeurs et Environnement, Direction générale de la Démocratie, Conseil de l'Europe.</p>	<p><b>Résultats attendus :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés des objectifs de la réunion;</li> <li>- ils font la connaissance des autres participants.</li> </ul>
9H15- 9H30	<p><b>2. BREF RAPPEL DU PROGRAMME DE TRAVAIL DE LA CONVENTION DE BERNE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA SAUVEGARDE DE LA BIODIVERSITÉ ET RECOMMANDATIONS PERTINENTES</b></p> <p>Présentation par Iva Obretenova, Secrétaire de la Convention de Berne.</p>	<p><b>Document pertinent:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de travail de la Convention de Berne sur le changement climatique et la sauvegarde de la diversité biologique - <a href="#">T-PVS/Inf(2015) 25 F</a></li> </ul> <p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés des travaux de la Convention de Berne sur le changement climatique.</li> </ul>
9H30-9H45	<p><b>3. MANDAT DU GROUPE RESTREINT D'EXPERTS ET OBJECTIFS DE LA RÉUNION</b></p> <p>Présentation par Iva Obretenova, Secrétaire de la Convention de Berne.</p>	<p><b>Document pertinent:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Document de réflexion sur les résultats attendus de la réunion - <a href="#">T-PVS/Inf(2017)10</a></li> </ul> <p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés des résultats attendus de la réunion.</li> <li>- le mandat du Groupe est finalisé.</li> <li>- les résultats attendus de la réunion sont approuvés.</li> </ul>

9H45-10H45	<p><b>4. IDENTIFIER DES SYNERGIES ET DE POSSIBLES INITIATIVES COMMUNES CONVENTION DE BERNE/ACCORD EUR-OPA RISQUES MAJEURS</b></p> <p>Présentation de l'Accord EUR-OPA Risques majeurs par Gianluca Silvestrini.</p> <p>Présentation de Fabrice Renaud, Institut pour l'Environnement et la Sécurité humaine de l'Université des Nations Unies, membre du Partenariat pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophes (PEDRR).</p> <p>Discussion sur les possibilités de synergies et d'initiatives communes entre la Convention de Berne et EUR-OPA.</p>	<p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés de l'Accord européen et méditerranéen sur les Risques majeurs (EUR-OPA) et de ses travaux sur le changement climatique &amp; réduction des risques de catastrophes.</li> <li>- les participants sont informés des initiatives du PEDRR.</li> <li>- les synergies et initiatives communes Berne/EUR-OPA sont identifiées.</li> </ul>
10H45-11H00	<b>PAUSE-CAFÉ</b>	
11H00-11H45	<p><b>5. LE POINT SUR LES ACTIVITÉS MENÉES AU PLAN NATIONAL EN RAPPORT AVEC LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE</b></p> <p>Présentations orales des Parties à la Convention de Berne sur les mesures et initiatives nationales d'évaluation de la vulnérabilité des espèces face au changement climatique, de gestion adaptative des zones protégées et de communication.</p> <p>Questions et réponses.</p>	<p><b>Document pertinent:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de travail de la Convention de Berne sur le changement climatique et la sauvegarde de la diversité biologique</li> <li>- <a href="#">T-PVS/Inf (2015) 25 F</a></li> </ul> <p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés des récentes initiatives et actions mises en œuvre au plan national dans d'autres Parties contractantes à la Convention de Berne dans les trois domaines prioritaires du Programme de travail.</li> </ul>
11H45-12H30	<p><b>6. HARMONISATION DES RAPPORTS DES PARTIES CONTRACTANTES SUR LES RECOMMANDATIONS PERTINENTES DE LA CONVENTION DE BERNE EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE</b></p> <p>Rappel des pratiques et outils de la Convention de Berne en matière de suivi des mesures prises par les Parties, par Iva Obretenova.</p> <p>Orientations pour les rapports des Parties sur le changement climatique et la diversité biologique, Prof. Brian Huntley.</p>	<p><b>Document pertinent:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientations pour les rapports des Parties - <a href="#">T-PVS/Inf (2015) 13 E</a></li> </ul> <p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés de l'expérience passée des Parties en matière de rapports et des propositions pour réorganiser cet exercice.</li> </ul>
12H30-14H00	<b>PAUSE DÉJEUNER</b>	
14H00-15H00	<p><b>6. HARMONISATION DES RAPPORTS DES PARTIES CONTRACTANTES SUR LES RECOMMANDATIONS PERTINENTES DE LA CONVENTION DE BERNE EN MATIÈRE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE (SUITE)</b></p> <p>Discussion des possibilités d'organiser des rapports orientés sur les actions pour la mise en œuvre des recommandations pertinentes de la Convention de Berne.</p>	<p><b>Document pertinent:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Orientations pour les rapports des Parties - <a href="#">T-PVS/Inf (2015) 13 E</a></li> </ul> <p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- le prochain cycle de rapports sur la mise en œuvre des recommandations de Berne est programmé ;</li> <li>- la méthodologie et les outils applicables aux rapports sont validés ;</li> <li>- les synergies possibles avec EUR-OPA sont prises en compte dans l'exercice de rapports.</li> </ul>

15H00-15H30	<p><b>7. SOUTIEN AUX PARTIES CONTRACTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ET MESURES</b></p> <p><b>7.1 Evaluation de la vulnérabilité des espèces protégées par la Convention de Berne</b></p> <p>Analyse des méthodes les plus courantes d'évaluation de la vulnérabilité des espèces au changement climatique, par Christopher Wheatley.</p>	<p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés des méthodes existantes d'évaluation de la vulnérabilité des espèces et des résultats qu'elles ont permis d'obtenir.</li> </ul>
15H30-15H50	PAUSE-CAFÉ	
15H50-16H50	<p><b>7. SOUTIEN AUX PARTIES CONTRACTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ET MESURES (SUITE)</b></p> <p><b>7.1 Evaluation de la vulnérabilité des espèces protégées par la Convention de Berne (suite)</b></p> <p>Discussion des avantages et inconvénients des différentes méthodes d'évaluation de la vulnérabilité et sur la mieux adaptée aux besoins de la Convention de Berne.</p>	<p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- la méthodologie destinée à l'évaluation de la vulnérabilité des espèces de Berne est identifiée ;</li> <li>- le prochain cycle de rapports sur les recommandations de Berne est planifié.</li> </ul>
16H50-17H30	<p><b>7. SOUTIEN AUX PARTIES CONTRACTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ET MESURES</b></p> <p><b>7.2 Promotion de la gestion adaptative des zones protégées</b></p> <p>Inventaire des outils et initiatives existants et des possibilités de coopération, par Simon Duffield.</p>	<p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés des outils et initiatives d'autres acteurs</li> </ul>

## JEUDI 15 JUIN 2017

9H00-10H00	<p><b>7. SOUTIEN AUX PARTIES CONTRACTANTES DANS LA MISE EN ŒUVRE DES NORMES ET MESURES (SUITE)</b></p> <p><b>7.2 Promotion de la gestion adaptative des zones protégées (suite)</b></p> <p>Discussion sur les travaux futurs de la Convention dans ce domaine.</p>	<p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les éléments essentiels de la gestion adaptative des zones protégées sont identifiés ;</li> <li>- les possibilités de coopération avec les organisations partenaires sont identifiées ;</li> <li>- d'éventuelles initiatives communes avec d'autres Groupes d'experts de la Convention de Berne et d'autres organisations partenaires sont programmées ;</li> <li>- de possibles synergies avec EUROPA sont prises en compte.</li> </ul>
10H00-10H30	<p><b>8. COMMUNICATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE</b></p> <p>Rappel des activités et outils de la Convention de Berne, par Olly Watts.</p> <p>Présentations orales des Parties sur les initiatives récentes de communication sur le changement climatique et principaux obstacles rencontrés.</p>	<p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les participants sont informés des activités passées de la Convention pour mieux communiquer sur l'impact du changement climatique sur la biodiversité et sur les récentes initiatives nationales en la matière.</li> </ul>
10H30-10H50	PAUSE-CAFÉ	
10H50-11H30	<p><b>9. COMMUNICATION SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE ET LA DIVERSITÉ BIOLOGIQUE (SUITE)</b></p> <p>Discussion sur de possibles nouveaux messages, stratégies et actions de communication nationaux et européens.</p>	<p><b>Résultats attendus:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- les publics et messages les plus pertinents sont identifiés ;</li> <li>- les activités futures de la Convention dans ce domaine sont planifiées.</li> </ul>

<b>11H30-12H15</b>	<b>10. PROPOSITIONS AU COMITÉ PERMANENT DE LA CONVENTION DE BERNE</b> <b>Discussion sur les conclusions de la réunion, propositions au Comité permanent et prochaines étapes.</b>	<b>Résultats attendus:</b> <ul style="list-style-type: none"><li>- les actions pour mettre en œuvre les trois grandes priorités du programme de travail sont planifiées, et les responsabilités définies ;</li><li>- les principaux messages du Groupe au Comité permanent sont validés.</li></ul>
<b>12H15-12H30</b>	<b>11. QUESTIONS DIVERSES</b>	<b>Néant</b>
<b>12H30</b>	<b>CLÔTURE DE LA RÉUNION</b>	

## Annexe 2



Strasbourg, le 13 juin 2017  
[list part GoE Climate Change.docx]

### CONVENTION RELATIVE A LA CONSERVATION DE LA VIE SAUVAGE ET DU MILIEU NATUREL DE L'EUROPE

#### **1<sup>re</sup> reunion du Groupe restreint d'experts de la Diversité biologique et du Changement climatique**

14-15 juin 2017  
Bureau du Conseil de l'Europe à Paris,  
55 Avenue Kléber (Metro station : Boissière)

---

## **LIST OF PARTICIPANTS**

### **I. CONTRACTING PARTIES / PARTIES CONTRACTANTES**

#### **ALBANIA / ALBANIE**

Ms Elvana RAMAJ, Head of Biodiversity Department, Directorate of Biodiversity and Protected Areas, General Directorate of Environmental Policies, Ministry of the Environment, Rruga Norbert Jokl, Blvd Zhan d'Ark. No. 23, AL-TIRANA.

Tel/Fax: +355 692121425. E-mail: [Elvana.Ramaj@moe.gov.al](mailto:Elvana.Ramaj@moe.gov.al) or [eramaj@hotmail.com](mailto:eramaj@hotmail.com)

#### **FRANCE / FRANCE**

Mr Benoît BERGEGERE, Adjoint à la Cheffe du Bureau de la connaissance et de la stratégie nationale pour la biodiversité, Sous-direction de la protection et de la valorisation des espèces et de leurs milieux, Direction de l'Eau et de la Biodiversité, Ministère de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, Tour Séquoia, FR-92055 LA DEFENSE Cedex.

Tel: +33 140 81 31 50. E-mail: [benoit.bergere@developpement-durable.gouv.fr](mailto:benoit.bergere@developpement-durable.gouv.fr)

#### **ITALY / ITALIE**

Ms Valentina RASTELLI, Researcher - Nature Conservation Dpt, ISPRA Italian National Institute for Environmental Protection and Research Via Vitaliano Brancati, 48, IT-00144 ROMA.

Tel/fax: +39 0650074285. E-mail: [valentina.rastelli@isprambiente.it](mailto:valentina.rastelli@isprambiente.it)

#### **NORWAY / NORVÈGE**

Ms Linda DALEN, Senior advisor, Section for climate science and adaptation, Norwegian Environment Agency, P.O. Box 5672 Sluppen, NO-7485 TRONDHEIM.

Tel: +47 73 58 05 00. E-mail: [linda.dalen@miljodir.no](mailto:linda.dalen@miljodir.no)

**SLOVAK REPUBLIC / RÉPUBLIQUE SLOVAQUIE**

Mr Libor ULRYCH, Ing., PhD, State Nature Conservancy, Tajovského 28B, SK-974 01 BANSKÁ BYSTRICA.

Tel: +421 911 062361. E-mail: [libor.ulrych@sopsr.sk](mailto:libor.ulrych@sopsr.sk)

**SWITZERLAND / SUISSE**

Mr Gian-Reto WALTHER, Scientific Officer, Species, Ecosystems, Landscapes Division, Federal Office for the Environment FOEN, CH-3003 BERN.

Tel: +41 58 462 93 64. Fax: +41 58 463 89 74. E-mail: [gian-reto.walther@bafu.admin.ch](mailto:gian-reto.walther@bafu.admin.ch)

*[Apologised for absence / Excusé]*

**II. CONSULTANTS / CONSULTANTS**

Mr Brian HUNTLEY, School of Biological and Biomedical Sciences, Durham University, South Road, GB-Durham DH1 3LE, United Kingdom

Tel: +44 (0)191 3341282. E-mail: [brian.huntley@durham.ac.uk](mailto:brian.huntley@durham.ac.uk)

Mr Olly WATTS, Senior Climate Change Policy Officer, Royal Society for the Protection of Birds RSPB UK Headquarters, The Lodge, Sandy, GB-Bedfordshire SG19 2DL, United Kingdom.

Tel: +44 1767 693084. E-mail: [oliver.watts@rspb.org.uk](mailto:oliver.watts@rspb.org.uk) or [rspb.org.uk](http://rspb.org.uk)

Mr Fabrice RENAUD, Head of the Environmental Vulnerability and, Ecosystem Services Section; United Nations University, Institute for Environment and Human Security (UNU-EHS), Member of PEDRR, UN Campus, Platz der Vereinten Nationen 1, DE-53113 BONN, Germany.

Tel: +49-228-815-0211. Fax: +49-228-815-0299. E-mail: [renaud@ehs.unu.edu](mailto:renaud@ehs.unu.edu)

Mr Simon DUFFIELD, Senior Specialist - Climate Change Adaptation, Conservation Strategy, Natural England, Cromwell House, 15 Andover Road, GB-Winchester, SO23 7BT, United Kingdom

Tel. +44 01264 889937. E-mail: [simon.duffield@naturalengland.org.uk](mailto:simon.duffield@naturalengland.org.uk)

Mr Christopher John WHEATLEY, PhD student, Department of Biology, University of York, Wentworth Way, GB-YORK YO10 5DD, United Kingdom.

Tel: +44 (0)190 4328645. E-mail: [cjw509@york.ac.uk](mailto:cjw509@york.ac.uk)

**III. SECRETARIAT / SECRETARIAT**

**Directorate of Democratic Governance / Direction de la Gouvernance démocratique  
FR-67075 STRASBOURG CEDEX, France**

Tel: +33 388 41 20 00. Fax: +33 388 41 37 51

Mr Gianluca SILVESTRINI, Directorate of of Democratic Governance / Direction de la Gouvernance démocratique, DGII

Tel: +33 388 41 35 59. Fax: +33 388 41 37 51 E-mail: [gianluca.silvestrini@coe.int](mailto:gianluca.silvestrini@coe.int)

Ms Iva OBRETENOVA, Secretary of the Bern Convention / Secrétaire de la Convention de Berne, Biodiversity Unit / Unité de la Biodiversité

Tel: +33 390 21 58 81. Fax: +33 3 88 41 37 51. E-mail: [iva.obretenova@coe.int](mailto:iva.obretenova@coe.int)

Ms Véronique de CUSSAC, Administrative Assistant / Assistante administrative, Biodiversity Unit / Unité de la Biodiversité

Tel: +33 388 41 34 76. Fax: +33 388 41 37 51. E-mail: [veronique.decussac@coe.int](mailto:veronique.decussac@coe.int)